



## COMPTE RENDU REUNION CONSEIL CITOYEN

Vendredi 13 janvier 2017

### Ordre du jour :

- 1/ Informations locales (Rugby).
- 2/ Calendrier 2017.
- 3/ Réunion sur le Plan local d'urbanisme (P.L.U.).
- 4/ Bilan 2016.
- 5/ Questions diverses

Présents : Annie MONGEAU, Maria Dolores WINDHOLTZ, l'association Pas à Pas, l'association CNL, Jean-Pierre COUGOULE, Gérard BARRE, l'association Comité de quartier, Jacques Bessière, l'association Méli Mélo, l'association Maison de Quartier, Edith BIZIEUX, l'association Pétanque Rochelaise.

### **1/ Etude du stationnement les jours de match de rugby.**

Voir la synthèse établie par Madame De La Noë (mairie annexe de Laleu).

La balade de la matinée du 7 décembre à travers le quartier a permis de repérer les lieux où le stationnement était dangereux (accès pompiers et autres secours...) ; gênant pour les habitants ; portant atteinte à l'environnement.

Dans la même balade, des lieux de stationnement utilisables (si possible vastes) ont été recherchés.

Le plan figurant sur le document de la mairie définit des zones allant du tolérable à l'intolérable. Les zones de parking à privilégier sont aussi indiquées. Le parking de la S.C.A.N. (150 places) ne figure pas sur le plan. Le parking situé derrière le port (prairie qui sert de camping pendant les Francofolies) peut être récusé.

La possibilité de bloquer avant et après les matchs une partie du boulevard W. Churchill ainsi que l'avenue du Maréchal Juin pour y faire circuler des navettes en continu (genre petit train) a été évoquée.

### Remarques :

- Y aura-t-il une tolérance pour les habitants dans les zones interdites à la circulation ?
- Où faire stationner les bus des équipes et des supporters ? Probablement au centre de performance quand il sera terminé, en juin 2017.
- L'utilisation du stade d'entraînement comme parking est prévue en même temps que la couverture de la tribune « Apivia ». 130 places possibles.
- Sur le plan, le stationnement dans le lycée maritime serait réservé aux professionnels du S.R. (raison de sécurité).



- La durée d'interdiction de circulation est à prévoir 2 heures avant et deux heures après les rencontres. Il faut au moins une heure et demie pour que la totalité des véhicules partent. Pendant le match, la circulation pourrait reprendre, à voir.
- Les nuisances pour les habitants (qui travaillent, font leurs courses...) sont importantes. Elles s'expriment à chaque réunion de quartier. Il faut BIEN informer la population de Port-Neuf sur le calendrier des matchs. Le panneau lumineux de la Maison de quartier peut y aider. Le stade Rochelais a mis en place une campagne de communication sur les jours de match dans les halls d'immeubles hlm.

Dans un premier temps, pour mesurer l'ampleur du phénomène « stationnement », il faut compter les voitures les jours de match pour recenser le nombre réel de places à dégager. A nous de nous mobiliser pour trouver une méthode efficace et trouver d'autres volontaires, peut-être au cours de la réunion du samedi 14 janvier... On doit pouvoir aussi se faire aider par le service « Voirie » de la mairie. On aura une idée du nombre de voitures en infraction.

C'est un travail de longue haleine et d'autres réunions sont prévues. Cette première rencontre a été un bon travail de coopération entre les différentes structures intervenant sur cette question.

Le Conseil citoyen doit être moteur de cette action.

## **2/ Calendrier.**

- **Mardi 17 janvier 2017** : le Conseil citoyen de Mireuil organise au centre social Le Pertuis une soirée-débat autour du film documentaire de François Bégaudeau : « N'importe qui ». Cette projection permettra par la suite un temps d'échange convivial autour d'un apéritif.

Ouest-France du 30-04-2016 parle du film :

« Un peu à la manière d'une série, il débute par une brève scène, qui précède le générique, tournée sur le marché de Mayenne, caméra à l'épaule. François Bégaudeau interroge les passants : « **J'ai une question intéressante sur la démocratie : est-ce que vous vous sentez représenté ?** » Gentiment provoc', il essuie surtout des refus, hormis quelques réponses laconiques et des sourires parfois perplexes. « **Les gens ne veulent pas parler.** »

Face à face

Mais, ensuite, le principe change du tout au tout. Fini les micros-trottoirs. Place à des entretiens, qui démarrent toujours de la même manière. L'interviewé dispose d'une minute pour filmer ce qu'il souhaite, tout en commentant ce que l'on voit à l'écran en voix off. Sans sous-titre ni introduction, on découvre qui est l'interlocuteur de François Bégaudeau, au fil de la conversation.

Le spectre est vaste : hommes et femmes politiques de tous bords, extrême droite comprise, simples citoyens, journaliste, gens du voyage et jeunes qui, tous, témoignent de leur rapport à la politique et à la démocratie. Le documentaire balaye toutes les échelles de représentation des citoyens de la commune à l'Europe, en passant par le Parlement.



Mais si le sujet est sérieux, le documentaire est parfois léger, avec des séquences qui jouent de l'absurde, entre deux entretiens, comme un mémorable échange entre l'auteur autour de la démocratie... et un âne. Ou une scène jouant de l'anachronisme où un *Don Quichotte*, armé d'une lance et perché sur un cheval face à un château fort, avertit « **la caste** » des dirigeants et des politiques de la colère du peuple...

À Mayenne, Christian Roger, conseiller municipal d'opposition lors de la mandature précédente, revient sur ses chevaux de bataille, comme le tracé du contournement de Mayenne, l'emplacement du centre aquatique ou les difficultés qu'il a rencontrées pour monter une liste aux dernières élections municipales. Ensuite, le film prend la forme d'un débat indirect entre l'ex-opposant et le maire de Mayenne, Michel Angot, par l'intermédiaire de François Bégaudeau, omniprésent dans le documentaire.

*N'importe qui* s'achève dans une école primaire, où l'un des élèves énonce les règles du conseil de classe : « **On s'écoute, on attend son tour de parole, on se respecte et on ne crie pas.** » Dans le calme, les élèves discutent des problèmes dans la classe. Une leçon de démocratie donnée par les plus jeunes ? ».

- **Jeudi 19 janvier** : Conférence « Ville connectée » à 18 heures au musée maritime :

Site officiel de la rochelle :

« Comment associer les citoyens aux projets de la ville et à la prise de décision grâce aux outils numériques ? Comment s'assurer que ces outils sont accessibles à tous ? L'ambition de cette réflexion collective est de faire émerger des projets concrets et de travailler sur le développement d'une plateforme de lecture de données lors du hackathon de mars 2017. Il s'agit d'une conférence de vulgarisation du concept de « données ouvertes » à destination du grand public qui intègre une dimension collaborative. Elle se tiendra le **jeudi 19 janvier 2017 à 18h au Musée Maritime de La Rochelle**. Elle se déroulera en deux temps :

- Premier temps : conférence informative pour appréhender les enjeux de l'Open Data
- Deuxième temps : ateliers collaboratifs

**Atelier 1** : De la data à l'Open Data : quelles données pour quels usages ? L'adéquation entre les choix d'ouverture des jeux de données et les besoins réels des citoyens et des réutilisateurs.

**Atelier 2** : De la data à l'action : comment faire du citoyen un acteur de sa ville ? Comment rendre les données facilement accessibles : définition d'une ergonomie visuelle pour une représentation graphique et cartographique des jeux de données. »

**Mardi 24 janvier** : Réunion de la commission de la C.D.A à la Maison de Quartier à 18h30 concernant les projets « Politique de la ville ». Il est important que notre Conseil citoyen soit très présent à cette



réunion. Nous devons montrer l'intérêt bien réel que nous portons aux projets concernant la vie du quartier.

Bilan des projets relevant de la Politique de la ville. Il s'agit de projets déposés avant le premier février 2016. Ceux qui concernent Port-Neuf sont donc peu nombreux puisque le Conseil citoyen n'a été installé qu'en juin 2016. La Maison de quartier reçoit actuellement beaucoup de sollicitations venant de divers organismes pour mettre en place des actions sur le quartier dans le cadre de la Politique de la ville...

Remarques :

- Mieux connaître les axes de la Politique de la ville.
- A propos de la présentation du diagnostic santé du quartier : Qu'attend-on du Conseil Citoyen ? Des réactions à partir de ce diagnostic. Le Conseil doit connaître les acteurs qui œuvrent déjà dans les domaines qu'il souhaite mettre en avant. Travailler en commission comme il a été prévu.
- Comment mieux comprendre la complémentarité des différentes structures institutionnelles concernant la santé par exemple. Contrat de ville 2015-2020, Contrat local de santé, Atelier santé ville, diagnostic santé de Port-Neuf ?
- Pérennité des actions engagées avec le financement « Politique de la ville ». Si elles sont efficaces elles doivent continuer avec des financements de droit commun. Si elles ne sont pas utiles elles doivent s'arrêter, elles ne peuvent plus être financées par la Politique de la ville...

### **3/ Réunion à la C.D.A. sur le Plan local d'urbanisme intercommunal (P.L.U.I).**

Amandine Mouls et J-P Cougoule.

Peu à dire. Nous n'avions pas les documents nécessaires pour participer à la discussion. La réunion était un échange entre des comités de quartier et associations de défense des riverains remettant en cause la densification dans certains quartiers et l'élu à l'urbanisme (Jean-Philippe Plez) assisté des techniciens de la ville.

Un questionnaire a été diffusé à tous les comités de quartier. A voir si notre comité de quartier en a été destinataire. Il serait intéressant que l'on puisse se procurer ce questionnaire.

Aujourd'hui la rédaction du PLUI est en cours, c'est-à-dire les grandes orientations stratégiques ainsi que le zonage. L'objectif du plan local est la préservation des cadres de vie, mais la question sous jacente à ce PLUI est bien sur la densification c'est pourquoi il serait important que le Conseil Citoyen se saisisse de ce sujet.



#### **4/ Bilan 2016**

Le bilan 2016 reste à faire. La réunion du 24 janvier nous permettra de tirer les conclusions sur cette année concernant les financements et les projets défendus dans le cadre de la politique de la Ville sur le quartier. Il reste au Conseil Citoyen à faire son compte rendu et un état des lieux des sujets traités et de leurs avancements dans le cadre de cette instance participative.

Ce bilan permettra au Conseil Citoyen de se positionner sur l'année 2017 notamment sur le point de vue financier.

#### **5/ Questions diverses.**

- Réunion de la Maison de quartier et d'autres M.Q. pour le financement d'actions à l'école. L'Education Nationale participe financièrement à la Politique de la ville, mais les actions restent difficiles à mettre en place.
- La Municipalité organise 4 rencontres avec l'école sur la cantine, les concierges, les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (A.T.S.E.M.) et les temps d'activité périscolaires (T.A.P.). Le retour de ces réunions est prévu en avril.
- Inviter la nouvelle directrice de l'école Descartes.

**Prochaine réunion du Conseil citoyen le Vendredi 3 février 2017.**